

pas : *tradition constante*. || *SYN. Ferme, stable*. || *CTR. Variable, instable*.

Constant. Nom de deux empereurs romains. || *CONSTANT Ier*. (337-350.) Fils de Constantin le Grand. || *CONSTANT II*. (641-668.)

Constant (*Benjamin*). (1767-1830.) Orateur et publiciste français né à Lausanne.

Constantin. Nom de treize empereurs romains. || *CONSTANTIN (le Grand)*. (306-337.) Transporta le siège de l'empire à Byzance, qu'il appela, de son nom, *Constantinople*. || *CONSTANTIN VII (Porphyrogénète)*. (911-959.) S'occupa plus à écrire qu'à gouverner. || *CONSTANTIN XIII (Dracosès)*. Périt en défendant Constantinople contre les Turcs (1453).

Constantine (*Dpt de*). Préf. : Constantine ; S.-Préf. : Philippeville, Guelma, Bougie, Bône, Sétif, Batna. — 7 arr., 1 714 000 h. (*Carte, V. PL. IX.*)

Constantine. 45 000 h. Ch.-l. du dpt et de la prov. de Constantine †, sur une presqu'île contournée par le Roumel ; 66. Prise d'assaut par le général Valée (oct. 1837).

Constantinople (*Droit de*). Canal de 30 km. faisant communiquer la mer Noire avec la mer de Marmara. Autrefois *Bosphore*.

Constantinople. 873 000 h. Anc. *Byzance*. Capit. de l'empire ottoman, sur la mer de Marmara, à l'entrée du Bosphore. Résidence du sultan. Armes, tapis, essence de rose ; 66 à 3062 km. de Paris. (*Carte, V. PL. XXI.*)

constatation. sf. Action de constater ; la chose constatée.

constater. va. Établir la vérité d'un fait. || Consigner une chose dans un acte.

constellation. sf. (l. *cum*, avec ; *stella*, étoile.) Groupe d'étoiles désigné par un nom particulier.

constellé, ée. adj. Parsemé d'étoiles : *les cieux constellés*. || *Astrol.* Fait sous l'influence supposée d'une certaine constellation.

consternation. sf. Étonnement accompagné d'abattement de courage.

consterner. va. (l. *cum*, et *sternere*, renverser.) Frapper d'étonnement et abattre le courage.

constipation. sf. État d'une personne qui ne peut aller librement à la selle.

constiper. va. (l. *cum*, et *stipare*, condenser.) Causer la constipation.

constituant, ante. adj. Qui entre dans la constitution ; *parties constituantes d'un corps*. || *Pouvoir constituant*, qui seul a droit d'établir ou de changer la constitution d'un pays. || *Assemblée constituante*, qui a mission de faire une constitution politique. || *Sr. La constituante de 1789*. || *SM.* Membre d'une assemblée constituante.

constitué, ée. adj. Établi légalement : *les autorités constituées*. || *Bien, mal constitué*, qui a le corps bien, mal formé.

constituer. va. (l. *constituere*, établir.) Composer un tout : *l'âme et le corps constituent l'homme*. || Établir, créer : *constituer une rente, une dot*. || Organiser : *constituer une société*. || *Constituer prisonnier*, mettre en prison.

constitutif, ive. adj. Qui constitue essentiellement une chose.

constitution. sf. Composition : *la constitution des corps*. || Tempérament : *constitution robuste*. || *Fig.* La forme d'un gouvernement. || Loi fondamentale qui détermine la forme d'un gouvernement. || *Constitution civile du clergé*, organisation nouvelle du clergé, décrétée (12 juillet 1790) par l'assemblée constituante, qui bouleversait l'antique discipline de l'Église catholique en France ; fut condamnée par le pape.

constitutionnalité. sf. Qualité de ce qui est constitutionnel.

constitutionnel, elle. adj. Qui est

soumis à une constitution : *monarchie constitutionnelle*. || Conforme à la constitution de l'État. || Qui tient à la constitution : *maladie constitutionnelle*.

constitutionnellement. adv. D'une manière constitutionnelle.

constricteur. adj. et s. *Anat.* Se dit de certains muscles qui servent à resserrer quelque partie. || *Boa constricteur*, espèce de boa.

constriction. sf. (l. *constringere*, resserrer.) *Méd.* Resserrement.

constrigent, ente. adj. Qui resserre.

construire. sm. Qui construit ; qui connaît l'art de construire.

construction. sf. Action de construire. || Édifice que l'on construit. || Disposition des diverses parties d'un édifice, d'une machine. || *Construction grammaticale*, arrangement des mots et des phrases d'après les règles du langage.

construire. va. (l. *cum*, avec ; *struere* ; — c. *déduire*.) Bâtir ; dessiner : *construire une maison, un polygone*. || *Fig.* Disposer les parties : *construire un poème, une théorie*. || *Gram.* Arranger les mots suivant les règles de la langue. || *SYN.* *Bâtir, édifier*. || *CTR.* *Démolir*.

consubstantialité. sf. *Théol.* Identité de substance et d'essence, que l'Église reconnaît existante à la fois pour les trois personnes de la Trinité.

consubstantiation. sf. Manière dont les luthériens entendent la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie.

consubstantiel. adj. (l. *cum*, et *substantia*.) Se dit des trois personnes de la sainte Trinité, pour exprimer qu'elles sont de la même substance. || Qui est d'une seule et même substance.

consubstantiellement. adv. D'une manière consubstantielle.

consul. sm. (m. l.) Un des deux magistrats qui, pendant un an, avaient la principale autorité dans la république romaine. || S'est dit, en France, des trois magistrats suprêmes auxquels la constitution de l'an VIII avait confié le gouvernement de la république. || Agent chargé de représenter les intérêts des nations dans un pays étranger.

consulaire. adj. 2 g. Qui appartient au consul : *la garde consulaire*.

consulairement. adv. En qualité de consul.

consulat. sm. Dignité de consul. || Gouvernement consulaire.

consultant. adj. m. Qui donne avis et conseils : *avocat consultant*. || *SM.* Celui qui donne, qui demande une consultation.

consultatif, ive. adj. Institué pour donner des avis : *comité consultatif d'artillerie*. || *Voix consultative*, droit d'exprimer son opinion, mais non de voter.

consultation. sf. Action de consulter. || Avis que donne un avocat, un médecin.

consulter. va. (l. *consultare*.) Prendre avis, conseil : *consulter les experts*. || Examiner : *consulter ses livres*. || *VX.* Délibérer.

consulteur. sm. Celui que l'on consulte. (vx.) || *Consulteur du saint-office*, docteur commis par le pape pour donner son avis sur des questions de foi ou de discipline.

consumable. adj. 2 g. Qui peut être consumé.

consumant, ante. adj. Qui consume ; *feu consumant*.

consumer. va. (l. *cum*, et *sumere*, prendre.) Détruire ; réduire à rien. || *Fig.* User, épuiser : *la fièvre le consume*. || Dissiper : *consumer son patrimoine*.

contact. sm. (l. *cum*, avec ; *tactus*, tact.) Action ou état de corps qui se touchent. || *Fig.* Liaison, relation : *le contact du monde*.